

Québec, le 23 novembre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée le 6 octobre 2020 à l'Assemblée nationale, par la députée de Mercier, concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique se situant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie.

Soyez assuré que nous sommes bien au fait de la sensibilité des citoyens envers ce projet. Nous sommes malheureusement confrontés à l'inaction des gouvernements précédents, puisque force est de constater que les plus importants sites d'enfouissement au Québec arrivent à pleine capacité et qu'aucune solution n'avait été prévue pour la suite des choses.

Au cours des derniers mois, l'analyse de projets d'agrandissement de lieux d'enfouissement technique par le ministère a soulevé plusieurs enjeux importants. En conséquence, j'ai annoncé qu'un mandat serait donné sous peu au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il tienne une enquête avec audience publique sur la gestion des résidus ultimes au Québec.

Ainsi, le gouvernement pourra développer une vision à long terme lui assurant que ces matières seront gérées dans le respect de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie de la population.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

